



DROIT DE VEHICULER

De potentiels trajets peuvent avoir lieu durant les activités Scoutes.

Cependant, les parents de nos membres mineurs et les animés/encadrants majeurs ont l'occasion d'accepter ou de s'opposer à cette utilisation.

Nous invitons les parents et les animés/Animateurs majeurs qui ont fait ce choix, d'en informer, dès la première réunion, les Animateurs du Groupe auquel appartient l'animé/l'Animateur.

Je soussigné(e) :

☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur/trice ☐ Animé majeur ☐ Encadrant majeur

☐ Accepte

☐ Refuse

le droit de véhiculer :

Prénom et nom :

Rue et numéro :

Code postal et localité :

Faisant partie de l'Unité de : (Nom de l'Unité) (n°)

..... (Région).

Date et signature :